

gouvernements provinciaux. Toutefois, DRHC continuera à collaborer avec les provinces et les autres intervenants afin d'assurer que les Canadiens ont accès à un enseignement postsecondaire qui les servira bien à l'avenir.

LES FINANCES NATIONALES

LA CRÉATION D'EMPLOIS—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

(Réponse à la question posée par l'honorable Gerry St. Germain le 27 juin 1995)

Le ministère du Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a plusieurs programmes visant la création d'emplois. Le programme de Création d'emplois en vertu de l'article 25 de la Loi sur l'a.-c. aide les travailleurs sans emploi à réintégrer la marché du travail en leur permettant de maintenir leurs compétences et de les améliorer tout en recevant de l'a.-c. lorsqu'un autre emploi n'est pas disponible. En 1994-1995, on a créé environ 26 000 emplois dans le cadre de ce programme.

DRHC offre également la composante Aide au travail indépendant (ATI) qui aide les personnes sans emploi à lancer leur propre entreprise en leur fournissant soutien du revenu et appui technique au cours des premières étapes de la création de l'entreprise. Depuis novembre 1993, l'ATI a aidé plus de 42 861 Canadiens à lancer leur entreprise.

Les Projets de développement de l'emploi permettent aux participants d'obtenir de la formation et de l'expérience de travail, grâce à des subventions salariales et au remboursement d'une partie des frais de formation et d'autres frais précis que l'employeur encourt pour mettre en oeuvre ses projets. En 1994-1995, on a créé environ 10 250 emplois dans le cadre des Projets de développement de l'emploi.

Grâce au programme Perspectives d'emploi, les employeurs peuvent obtenir une subvention salariale pour embaucher des clients choisis. Cette composante a pour objectif de fournir aux clients des perspectives d'emploi qui mèneront vraisemblablement à un emploi de longue durée. En 1994-1995, on a créé environ 13 945 emplois dans le cadre de ce programme.

DRHC élabore présentement le Fonds d'investissement dans les ressources humaines (FIRH). Ce fonds a pour objectif d'aider les gens à trouver un emploi, et à le conserver. Les mesures de réemploi qui connaissent du succès sont au premier plan des stratégies du FIRH. Ces stratégies ne sont pas tout à fait complétées. D'après les discussions préalables et les consultations, on peut toutefois s'attendre à ce qu'elles:

- favorisent le développement de l'employabilité des particuliers de sorte que ces derniers aient la capacité de participer à l'économie;
- aident les petites et moyennes entreprises à créer des emplois en éliminant les obstacles à l'emploi et les facteurs de contre-impulsion au travail.

Tel qu'énoncé dans le livre rouge, l'engagement à l'égard des jeunes est honoré par l'entremise de nombreuses mesures de DRHC destinées aux jeunes.

La stratégie Objectif emplois d'été pour étudiants, qui permettra la création de 44 500 emplois d'été pour

étudiants, fait partie du plan d'action global du gouvernement fédéral pour aider les jeunes. L'orientation du financement a changé, délaissant les programmes de création d'emplois de courte durée au profit des programmes axés sur la transition entre l'école et le travail, qui offrent des avantages plus durables.

Les programmes Jeunes stagiaires et Service jeunesse Canada sont des interventions à long terme qui combleront les lacunes de la transition entre l'école et le travail et qui s'avéreront encore plus efficaces dans l'avenir. Depuis 1994, on a créé plus de 5 600 emplois dans le cadre du programme Jeunes stagiaires et plus de 1 850 emplois dans le cadre du Service jeunesse Canada.

Le nouveau programme Jeunes entrepreneurs est conçu pour aider les jeunes Canadiens de moins de 30 ans à devenir autonomes en lançant leur propre entreprise. On a mis en oeuvre plusieurs projets d'essai en vertu de ce programme, et d'autres suivront. Ces projets mettent à l'essai de nouvelles approches comme des moyens innovateurs d'accéder au crédit, la création de coopératives de travailleurs et le ciblage sectoriel.

Jusqu'à présent, le programme Jeunes entrepreneurs a créé 541 emplois.

De plus, DRHC offre le Programme d'initiatives stratégiques. Grâce à des projets qui mettent à l'essai des approches nouvelles et différentes à l'égard de l'emploi, de la formation, de l'apprentissage et du soutien du revenu, ce programme donne des idées pour aider les Canadiens à perfectionner leurs compétences, à obtenir du travail et à participer plus activement à la société.

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, je demande pardon au leader adjoint du gouvernement au Sénat, mais a-t-il déposé une réponse à une de mes questions? Je n'ai peut-être pas bien entendu.

Le sénateur Graham: Je ne crois pas avoir encore reçu de réponse à l'intention du sénateur Corbin ou du sénateur Prud'homme. Dans le cas de ce dernier, sa question concerne plus d'un ministère. Nous faisons tous les efforts nécessaires pour obtenir très bientôt une réponse pour mon honorable ami. Cela vaut également pour les questions en attente de réponse pour tous les honorables sénateurs. Si on n'a pas reçu de réponse avant l'ajournement du Sénat, ce sera trop tard. Cependant, le personnel du leader fournira la réponse à l'honorable sénateur en question dès qu'elle sera disponible, et elle sera déposée comme il se doit dès notre retour.

ORDRE DU JOUR

DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE MIXTE AU BRÉSIL

VISITE OFFICIELLE—INTERPELLATION—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable H.A. Olson, ayant donné avis le mardi 23 mai 1995:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le rapport de la visite officielle au Brésil de la délégation parlementaire mixte du Sénat et de la Chambre des communes, du 15 au 21 avril 1995.